

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

*Nombre de conseillers municipaux en exercice* : 19

*Etaient présents* : Roseline PHILIPART, Pascal LALLEMAND, Florence de CHABOT de TRAMECOURT, Thierry PINEAU, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Yvon BOUDEAU, Stéphane BARBARIT, Marie-Jeanne GODET, Séverine RIPOCHE, Sandra GODET, Patrice ROUSSELOT, Mélanie LOIZEAU et Clément RECROSIO

*Absents ou excusés* : Mélanie PETITEAU qui a donné pouvoir à Stéphane BARBARIT, Delphine MERLET qui a donné pouvoir à Florence de CHABOT, Sonia CHENOUARD

*Date de convocation* : 5 décembre 2023

M. Stéphane BARBARIT a été désigné secrétaire de séance

N°4/14-12-23

**TARIFS MUNICIPAUX 2024**

Après étude et délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés le **CONSEIL MUNICIPAL** fixe les tarifs suivants, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

LOCATION SALLES	VENDRENNES		EXTÉRIEUR
	Associations	Particuliers	
Salle multifonctions		(entreprises uniquement)	(entreprises uniquement)
	½ journée	Gratuit	50 €
La journée	Gratuit	100 €	100 €
Salle terrain de foot (uniquement pour le 31/12)	---	50 €	---

Un chèque de caution de 250 € sera exigé à la remise des clés pour la salle au terrain de foot

**MONNAYEUR CAMPING CAR : 3 € le jeton**

**VIDEOPROJECTEUR SALLE MULTIFONCTIONS**  
Mise à disposition gratuite avec la salle  
Un chèque de caution de 1500 € sera exigé à la remise des clés

PHOTOCOPIES	
<u>Noir et Blanc</u>	<u>Couleur</u>
<i>Format A4</i>	
- particuliers : 0.20 €	- particuliers : 0.50 €
- associations : 0.05 €	- associations : 0.35 €
<i>Format A3</i>	
- particuliers : 0.40 €	- particuliers : 1 €
- associations : 0.10 €	- associations : 0.70 €

Demandeurs d'emploi : les copies nécessaires à la recherche d'un emploi (PÔLE EMPLOI, CV...) sont gratuites (uniquement en noir et blanc)

**CIMETIÈRE - CONCESSION TRENTENAIRE : 50 €/m²**

**CIMETIÈRE - CONCESSIONS DANS LE COLUMBARIUM**

TARIF DES CONCESSIONS D'UNE DURÉE DE 30 ANS	CAVURNE	MODÈLE ALVÉOLAIRE (Type Sycomore)
CONCESSION (droit de jouissance)	100 €	100 €
REDEVANCE	300 €	700 €
Pour l'usage de la case lors de la 1 <sup>ère</sup> acquisition de la concession	(sans la tombale)	Porte comprise
SUPPORT DE MÉMOIRE "JARDIN DU SOUVENIR"	50 €	



Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 085-218503019-20231214-4\_141223-DE



Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus

Le 15 décembre 2023

Le Maire

Roseline PHILIPART



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Île Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État